

## Modalités d'inscriptions

Un dossier d'inscription est nécessaire à l'accueil de votre enfant, vous pouvez le retirer en mairie ou sur le site internet. Votre attention est attirée sur la nécessité de **renouveler intégralement ce dossier chaque année scolaire** et de communiquer tout changement de votre situation en cours d'année, au service enfance jeunesse.

La fréquentation des services est à renseigner sur le portail famille **impérativement avant le jeudi 12h** pour la semaine suivante, sans quoi l'accueil ne sera pas possible (sauf cas d'urgence en fonction du règlement)

## Modes de paiement

Les factures sont envoyées mensuellement via le portail famille et mail, elles sont payables par chèque ou numéraire, directement auprès des « points de proximités » du Trésor public. Le règlement peut également se faire par internet ou par prélèvement automatique.

## Tarifs

Tarif layen: enfant scolarisé sur la commune ou ayant de la famille domiciliée sur la commune

Tarif extérieur: enfant non scolarisé et n'ayant pas de famille domiciliée sur la commune

TARIFS PERISCOLAIRE		QF inférieur ou égal à 799	QF de 800 à 1199	QF de 1200 à 1599	QF supérieur à 1600	Extérieur
Accueil périscolaire (matin/soir) Tarif 3/4 d'heure		0,90 €	1,20 €	1,30 €	1,40 €	
Mercredi récréatif	Matinée avec repas	10,00 €	11,50 €	12,50 €	13,50 €	17,75 €
	Journée complète	16,00 €	18,00 €	20,00 €	21,50 €	28,00 €
Forfait retard soir		7,50 €				

TARIFS EXTRASCOLAIRE	TARIF PLEIN	Bénéficiaire régime général (CAF 54)				
		QF inférieur ou égal à 799	QF de 800 à 1199	QF de 1200 à 1599	QF supérieur à 1600	Bénéficiaire "aides vacances" sur attestation
ALSH Forfait semaine	145 €	80 €	90 €	105 €	115 €	60 €
Forfait journalier retard soir	7,50 €					

Tarif extérieur: 10 € supplémentaires sur les montants indiqués

PAI en cours de validité avec repas fournis: réduction de 4,5 € par jour d'ouverture

En cas de jours férié montant proratisé au nombre de jours d'ouverture du centre

TARIFS JEUNES		Extérieur *
Groupe de jeunes 11-15 ans (forfait annuel)		40 €

Tarif extérieur \* : tout enfant non domicilié ou non scolarisé à Lay-Saint-Christophe

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE				
QF < 650	QF intermédiaire voir simulateur	QF > 1750	Enfants hors territoire	Inscription hors délai
1,00€		6,50€	6,50€	7,50 €



### Numéros de téléphones utiles :

Mairie : 03.83.22.80.21

Ecole Maternelle : 03.83.22.83.05

Ecole Élémentaire : 03.83.22.85.93

Salle Rose-Cantine : 03.83.22.86.50



SERVICE • ENFANCE • JEUNESSE

MAIRIE / LAY-SAINT-CHRISTOPHE





# LA JOURNEE DE MON ENFANT



## Le midi

Les enfants inscrits à la restauration scolaire sont encadrés chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi. A l'école maternelle de 11h30 à 13h20 et à l'école élémentaire de 11h45 à 13h20.

Pour les enfants allergiques dont un PAI est établi, le repas est à fournir par la famille.

## Périscolaire matin

A partir de 7h30

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

## Le matin

L'accueil est organisé pour les élèves de maternelle et d'élémentaire du premier au dernier jour d'école. Chaque matin, les enfants de maternelle sont pris en charge par l'équipe d'animation présent à l'école maternelle de 7h30 à 8h20. Les enfants de l'école élémentaire sont pris en charge par l'équipe d'animation présent à la salle multi-activités de 7h30 à 8h20.

## Restauration scolaire

11h30-13h20 ou 11h45-13h20

## Périscolaire soir

16h15-18h30 ou 16h30-18h30

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

## L'après-midi

Le périscolaire est ouvert à tous, sous réserve d'inscription préalable sur le portail famille. Il débutera le lundi 4 septembre 2023 et prendra fin le vendredi 6 juillet 2024. Diverses animations sont proposées aux enfants : activités manuelles, sportives, culinaires....

L'accueil en après-midi commence à 16h15 pour les enfants de l'école élémentaire et 16h30 pour ceux de l'école maternelle.



## LES PETITES & GRANDES VACANCES

Les enfants sont accueillis sur des ALSH la première semaine des vacances de Toussaint, d'Hiver, de Printemps et sur les cinq premières semaines des vacances d'Eté de 7h30 à 18h.

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles directement sur le site de la commune, en mairie et sur les 2 sites périscolaire, 1 mois avant les vacances. Ce dernier est à remettre en mairie avec le règlement. Attention le nombre de places est limité.

## LES MERCREDIS

Un accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis de 7h30 à 18h30 pour les enfants de 3 ans à 12 ans (sous réserve d'inscription préalable sur le portail famille).

Deux forfaits d'inscriptions : matinée avec repas ou journée complète. Enfants et familles sont accueillis toute la journée en salle multi-activités Suivez l'actualité car des grands jeux à thème sont proposés durant chacune des périodes.

